Communauté de Communes du Sud Artois Budget Principal 2017 Délibération 2018-062 du 19 juin 2018

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE sur le Compte Administratif sur le Compte de Gestion sur l'affectation des Résultats

Nombre de Membres en exercice
Nombre de membres présents : 59 (3 pouvoirs)
Nombre de suffrages exprimés : 57
Votes Contre o Pour 57
Date de convocation : 11 juin 2018.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice Président, délibérant sur le Compte Administratif 2017 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1º/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNE MENT] [INVESTISSE MENT				ENSE	MBLE	
LIBELLE		RECETTES OU EXCEDENT		_	DEPE NSES OU DEFIC IT	RECETTES OU EXCEDENT	ı	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		3 655 162,27				1 873 742,70			5 528 904,97
Part affectée à l'investissement									
Opérations de l'exercice		13 418 586,11			3 885 147,32	1 723 810,37		16 701 241,85	15 142 396,48
TOTAUX		17 073 748,38		_	3 885 147,32	3 597 553,07		16 701 241,85	20 617 301,45
RESULTAT DE CLOTURE		4 257 653,85		_	287 59 4,25				3 970 059,60
Besoin de financement Excédent de financement Restes à Réaliser DEPENSES					287 594 3 079 00	0,00			
Restes à Réaliser RECETTES Besoin total de financement Excédent total de financement					2 206 00 0 1 160 89	·			

²º/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

1 160 594,25 3 097 059,60 3

au compte 1068 (recettes d'investissement) au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

^{3°/} reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

⁴º/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en €uros,

^{5°/} Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de Mmes J. LECERF – D. LEVESQUE – E. COTTEL – V. HERMANT – G. WATSON – N. BOUBET – F. LETURCQ – M. GORGUET – G. MIKOLAJCZAK – F. DEHON

MM. B. ROUSERE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – E. LEFEBVRE – J. MAURER – G. BOURY – P. GORGUET – B. BRONNIART – J. WEEXSTEEN – B. CAILLE – F. SELLIER – M. REBOUT – E. BURDIAK – M. FOULON – H. COPIN – L. ANTINORI – J.L. TABARY – J. CAPELLE – D. BASSEUX – B. HIEZ – G. TRANNIN – P. WELELE – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – C. DAMBRINE – J.L. CANDAT

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE M. B. ROUSERE, absent et excusé, a été suppléé par M. G. THIEULOT M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS M. J. WEEXSTEEN, absent et excusé, a été suppléé par Mme I. DEMAY M. E. BURDIAK, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION M. J.L. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. F. DERUE M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMEGNIES M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

Mme E. COTTEL, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE M. B. CAILLE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.P. LORENT.

Pour expédition conforme. Le Président,

Mr Gérard DUE.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le 19 juin 2018 et transmission en Préfecture.

Le Président,

Jean Jacques COTTEL.

Délib 2018-062 du 19-06-2018 Finances – CA 2017 Budget Principal



- Par publication ou notification le 05/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2018



Pour copie conforme

- Le 19/06/2018

Jean-Jacques COTTEL, Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS